

## CONSENTEMENT AUX SERVICES

entre

Madame:

Monsieur:

Pour leur(s) enfant(s):

**Josée Douaire, Psychologue, et :**

Madame Josée Douaire, membre de l'Ordre des Psychologues du Québec, offre des services d'évaluation et de consultation psychologique aux enfants, adolescents et familles qui désirent entreprendre une démarche thérapeutique et/ ou d'évaluation psychologique.

Les séances de consultations sont d'une durée approximative de **50 minutes** et les frais de services psychologiques sont de cent **120\$ par séance**. Une rencontre avec la psychologue dans un autre milieu professionnel tel qu'à l'école du jeune, est facturée au même montant. Des frais de déplacement (temps) peuvent s'appliquer au-delà d'une certaine distance de la Clinique. Si des activités quelconques viennent modifier la période de temps allouée au client (c'est le cas dans le contexte d'évaluation psychométrique car des frais de test et de correction s'appliquent), ce dernier est avisé à l'avance par la psychologue.

Les personnes qui requièrent des services psychologiques s'engagent à respecter leur rendez-vous. Il est toutefois possible d'annuler un rendez-vous en avisant Madame Josée Douaire par le biais de sa boîte vocale au (450) 761-0557 **au moins 12 HEURES** avant le moment prévu pour la séance. **Si ce délai n'est pas respecté, des frais de 60\$ seront facturés pour le temps réservé par la psychologue** (ex. Si une évaluation de 2hrs était prévue, 120\$ seront facturés). Après trois annulations de rendez-vous sans avis préalable de 12



Evaluation et Intervention  
psychologique

Enfants-Adolescents-Familles



heures, la personne est sujette à la fermeture de son dossier, sa motivation et/ou sa disponibilité compromettant tout suivi sérieux. De plus, afin de préserver la qualité de la relation professionnelle, tout contact ou échange autre que professionnel est évité. Enfin, le Code de déontologie de l'Ordre des psychologues du Québec se trouve dans la salle d'attente et il peut être consulté par les clients.

J'ai lu et compris les informations énumérées ci-haut. La psychologue m'a expliqué l'orientation théorique qu'elle utilise et les conséquences prévisibles des services psychologiques proposés. Il est aussi à noter qu'aucune expertise psycholégale (en vue de l'obtention de la garde d'un enfant) n'est réalisée par la psychologue.

La psychologue m'a également renseigné sur le respect de la confidentialité recommandée par l'Ordre des Psychologues du Québec. Aucune information ne pourra être transmise à une autre personne sans mon consentement écrit. Avant 14 ans, le contenu des rencontres avec un jeune est néanmoins accessible aux parents. Pour déroger à cette règle et établir une relation thérapeutique différente avec le jeune, il importe d'en établir les limites à la première rencontre. Cependant, la psychologue est tenue de briser la confidentialité si :

- 1) Votre enfant ou vous menace l'intégrité physique, psychologique ou la vie d'une ou de plusieurs personnes;
- 2) Votre enfant ou vous menace ou vis un problème majeur qui représente un risque grave et élevé pour soi-même (exemple : comportement suicidaire jugé à risque);
- 3) La psychologue reçoit un mandat dûment complété et signé par un juge qui exige d'obtenir des renseignements à mon sujet ou au sujet de mon enfant.

Je soussigné(e) reconnais que la psychologue Josée Douaire m'a précisé les termes du présent contrat, qu'elle a répondu de manière satisfaisante à mes interrogations et qu'elle s'est assuré de ma compréhension en rapport avec ce document. Il est entendu que je peux, en tout temps, cesser les consultations psychologiques.

Date: \_\_\_\_\_

Madame: \_\_\_\_\_

Monsieur: \_\_\_\_\_

Pour leur(s) enfant(s): (14 ou plus, signer) \_\_\_\_\_